



## Elagueur - Grimpeur (F/H)

### Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

#### Direction espaces verts

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

### Qui sommes-nous ?

3<sup>ème</sup> pôle économique de la Région Centre-Val de Loire, Ville-centre Préfecture du Cher, pôle patrimonial, culturel, sportif et universitaire, la ville de Bourges vous offre un cadre de vie agréable et abordable.

Terre d'accueil du festival « Le Printemps de Bourges » depuis plus de 40 ans, Ville d'art et d'histoire, Bourges est fière de ses monuments comme le palais Jacques Coeur ou la cathédrale Saint-Etienne – classée au patrimoine mondial de l'UNESCO – de ses rues anciennes et de ses maisons à colombages.

Ville verte, Bourges est une des villes les plus vertes de France avec 135 hectares de marais au cœur de la ville, pour le bonheur de ses plus de 66 000 habitants.

Œuvrant en faveur du « sport pour tous », la Ville encourage la pratique sportive à tout niveau et soutient les Tangos, emblématique club de basket féminin de la Ville.

### Missions du poste

Il entretient, élague ou abat les arbres de grande taille en toute sécurité. Diagnostique l'état de l'arbre, les risques et les pathologies.

#### Abattage des arbres

- Inventorier les arbres à risques ou à renouveler,
- Pratiquer l'abattage des arbres dangereux ou en fin de vie,
- Débarder le bois abattu,
- Valoriser les déchets verts par broyage.

#### Taille et élagage des arbres

- Détecter, analyser et déterminer les techniques de travail à mettre en œuvre en assurant la protection des biens et des personnes composant le milieu environnant,
- Limiter la croissance des arbres ou enlever le bois mort,
- Taille d'entretien ou sanitaire.

### Profil recherché

- CAP ou Bac Pro travaux Paysagers, Certificat de Spécialisation « taille et soins aux arbres »,
- CACES nacelle, permis B et B(E).
- GSA, SST, AIPR, Habilitation électrique H0B0

### Informations complémentaires

- Horaires : Réguliers ou en journée continue (15 avril au 15 septembre)
- 37 h 30 hebdomadaires, 25 jours de congés annuels et 15 RTT par an
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (Groupe RIFSEEP : 5, Bûcheron-Elagueur)

## Contraintes

- Travail en hauteur, risques chute et posture,
- Utilisation de matériel bruyant et dangereux,
- Garant de l'exécution des travaux de taille dans les règles de l'art

### Avantages :

- Prime annuelle et Complément indemnitaire annuel (CIA) selon modalités
- Compte épargne temps, monétisable sous conditions
- Participation à la Mutuelle (labellisée) et à la Prévoyance (contrat groupe)
- Prestation financière pour la garde de jeunes enfants
- Comité des œuvres sociales et culturelles (COSC) : chèques vacances, prestations loisirs et sportives...
- Remboursement à hauteur de 75 % des frais de transport en commun
- Participation forfait mobilité durable
- Transports en commun gratuit sur le réseau agglabus.

Un accompagnement personnalisé pour votre installation à Bourges sur : <https://bourges-vienouvelle.fr/>

Candidature avec lettre de motivation + CV à adresser à [emploi@ville-bourges.fr](mailto:emploi@ville-bourges.fr)

Date limite de dépôt des candidatures : 25/11/2023

Personnes à contacter :

Monsieur Damien VILLEMONT

Responsable de secteur patrimoine arboré, désherbage-éparage

☎ 02 48 57 82 35

✉ [damien.villemont@ville-bourges.fr](mailto:damien.villemont@ville-bourges.fr)

Madame Valérie ROUX,

Chargée Emploi et développement des compétences

☎ 02 48 57 82 77

✉ [valerie.roux@agglo-bourgesplus.fr](mailto:valerie.roux@agglo-bourgesplus.fr)